

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
École supérieure en Sciences et Technologies de  
l'Informatique et du Numérique

ESTIN

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
المدرسة العليا في علوم و تكنولوجيايات الإعلام  
الآلي و الرقمنة

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE



Référence de la session		
Numéro de la session	Date	Type de la session
03	22/03/2023	Ordinaire

Textes de référence	
N°	Désignation
1	Décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure
2	Arrêté n° 182 du 24 février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'École ESTIN
3	Note de M. le Secrétaire Général n° 1500/SG/MESRS du 25 décembre 2019

Domaine de délibération du Conseil Scientifique de l'école

Conformément à l'Art. 43 du décret exécutif n° 16-176 du 14 juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure, le Conseil Scientifique émet des avis et recommandations, notamment sur :

- le projet d'établissement ;
- les plans annuels et pluriannuels de formation et de recherche ;
- les projets de création de modification ou de dissolution de départements et, le cas échéant, d'unités et de laboratoires de recherche ;
- les programmes d'échange et de coopération scientifique nationaux et internationaux ;
- les bilans de formation et de recherche ;
- les programmes de partenariat avec les divers secteurs socio-économiques ;
- les programmes des manifestations scientifiques ;
- les actions de valorisation des résultats de la recherche ;
- les bilans d'acquisition de la documentation scientifique et technique ;
- les actions relatives à l'innovation, la veille, au transfert de technologie et l'entrepreneuriat ;
- les activités de formation continue, de perfectionnement et de recyclage ;
- les actions relatives à la mise en place d'une démarche assurance qualité dans l'enseignement ;
- les actions relatives à la mise en place d'un système d'information.

Il propose les orientations des politiques de recherche et de documentation scientifique et technique.

Il donne son avis sur toute autre question d'ordre pédagogique et scientifique qui lui est soumise par son président.

École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)  
Amizour – Bejaia, Algérie. Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16 [contact@estin.dz](mailto:contact@estin.dz)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
École supérieure en Sciences et Technologies de  
l'Informatique et du Numérique

ESTIN



Liste des membres présents <sup>1</sup> :

N°	Nom et prénom	Qualité	Émargement
1	TARI Abdelkamel	Directeur, Président du conseil scientifique	
2	ELMIR Youssef	Directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entrepreneuriat.	
3	AZOUAOU Faical	Directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures	
4	MEDJOUJ Rafik	Représentant des Maitres de Conférences	
5	ISSAADI Badredine	Représentant des Maitres de Conférences	
6	DAOUDI Meroua	Représentante des Maitres Assistants	
7	CHELOUAH Leila	Représentante des Maitres Assistants	
8	FARAH Zoubeyr	Représentant des Maitres de Conférences	

Liste des membres absents (excusés) :

N°	Nom et prénom	Qualité
1	BELAID Ahror	Représentant des Maitres de Conférences
2	SEBAA Abderrazak	Directeur adjoint chargé des enseignements, des diplômes et de la formation continue

1. Ordre du jour de la session.

- Point n° 1. Mobilité de courte durée à l'étranger au titre de l'année 2023.
- Point n° 2. Intégration des doctorants aux projets PRFU.
- Point n° 3. Projet du règlement intérieur du CSE.
- Point n° 4. Divers.

<sup>1</sup> Conformément à l'arrêté n° 182 du 24 Février 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de l'école ESTIN

## 2. Déroulement des travaux de la session.

Après l'ouverture de la séance à 10h15, en souhaitant la bienvenue aux présents, le président a tout d'abord rappelé les points inscrits à l'ordre du jour. Il a ensuite donné la parole à M. le Directeur adjoint chargé de la formation doctorale, de la recherche scientifique, du développement technologique, de l'innovation et de la promotion de l'entreprenariat pour présenter lesdits points.

Point n° 1. Mobilité de courte durée à l'étranger au titre de l'année 2023.

### a. Présentation.

Les membres du Conseil Scientifique ont étudié les dossiers de candidatures déposés par les enseignants-chercheurs, doctorants non-salariés et personnels administratif et technique concernant la mobilité de courte durée à l'étranger. Les candidatures incluent cinq (05) demandes de séjour scientifique de haut niveau, onze (11) demandes de mobilité de perfectionnement de courte durée et une (01) demande de participation à une manifestation scientifique.

Le CSE a demandé l'avis de Mme la Secrétaire Générale concernant le montant alloué à la mobilité à l'étranger au titre de l'année budgétaire 2023 (5 000 000.00 DA) réparti sur les quatre catégories concernées par la mobilité. Mme la Secrétaire Générale a mentionné aussi que la consommation du budget pour chaque catégorie ne doit pas dépasser 50% durant chaque semestre de l'année 2023.

### a. Résolutions.

Vue le nombre des demandes qui dépasse le budget alloué, le conseil scientifique a décidé de :

- Donner la priorité aux candidats qui présentent une lettre d'accueil.
- Réduire le nombre des jours accordés pour les séjours de haut niveau à 10 jours.
- Donner la priorité à la fonction pour les stages de perfectionnement des ATS.
- Mettre les dossiers dont l'avis n'est pas favorable en attente de la promulgation du projet du nouvel arrêté fixant les critères de sélection d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger.

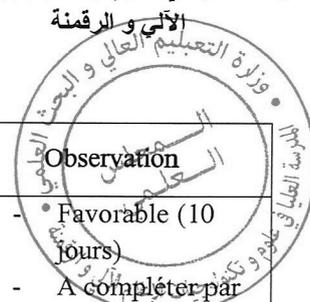
Les résultats du traitement des demandes de mobilité à l'étranger sont recapitalisés dans les tableaux suivants :

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
École supérieure en Sciences et Technologies de  
l'Informatique et du Numérique

ESTIN

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
المدرسة العليا في علوم و تكنولوجيايات الإعلام  
الآلي و الرقمنة



– Séjour scientifique de haut niveau (30%)

Nom et Prénom	Grade	Date départ	Date retour	Établissement d'accueil	Observation
SEBAA Abderrazak	MCA	18/05/2023	28/05/2023	University of Seville, Séville , Espagne	- Favorable (10 jours) - A compléter par l'attestation de travail
MEDJOU DJ Rafik	MCA	05/06/2023	15/06/2023	King's college London, London, Angleterre	- Favorable (10 jours) - A compléter par l'attestation de travail
HAMMAMOUCHE Assia	MCB	04/06/2023	18/06/2023	Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, Paris, France	Favorable (10 jours)
AIT TALEB Samiha	MCB	01/06/2023	15/06/2023	Université de bourgogne, Dijon, France	Favorable (10 jours)
BERBAGUE Chemseddine	MCB	15/11/2023	15/12/2023	/	- En attente - A compléter par l'attestation de travail

– Mobilité de perfectionnement pour ATS (5%)

Nom et Prénom	Grade	Date départ	Date retour	Établissement d'accueil	Observation
ABERKANE Lylia	Administrateur Principal	15/06/2023	30/06/2023	Université Clermont Auvergne, Clermont Ferrand, France	- Favorable (15 jours) - A compléter par l'attestation de travail, diplôme et la décision de titularisation.
TAHI Zahir	Administrateur Principal	10/06/2023	25/06/2023	ICAM ouest - site de Nantes, France	- En attente

École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)  
Amizour – Bejaia, Algérie. Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16 [contact@estin.dz](mailto:contact@estin.dz)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
École supérieure en Sciences et Technologies de  
l'Informatique et du Numérique

ESTIN



IBAZIZEN Jurgurta	Intendant	15/06/2023	30/06/2023	Université Paris-Saclay, France	- En attente
OUARET Tawfik	Ingénieur d'état	14/05/2023	12/06/2023	Lab-STICC - Université de Bretagne occidentale, France	- En attente
GUELLAL Smail	Ingénieur d'état	01/10/2023	10/10/2023	ICube, Université de Strasbourg, France	- En attente - A compléter par l'attestation de titularisation
CHEKROUNE Ridha	Ingénieur d'état	01/06/2023	30/06/2023	UMMISCO / CITI Laboratory, France	- En attente

– Mobilité de perfectionnement pour les enseignants-chercheurs doctorants et les doctorants non-salariés (40%)

Nom et Prénom	Grade	Date départ	Date retour	Établissement d'accueil	Observation
BOUALI Meriem	/	08/05/2023	07/06/2023	Université Gustave Eiffel, Laboratoire Grettia, France	Favorable (30 jours)
KHENNOUCHE Ferial	/	01/05/2023	01/06/2023	Université Paris Est Créteil (UPEC), France	Favorable (30 jours)
KASSA Radia	/	01/09/2023	30/09/2023	Université du Québec en Outaouais, Canada	Favorable (30 jours)
DJENNANE Lynda	/	02/05/2023	31/05/2023	Ecole Télécom SudParis, laboratoire SAMOVAR, France	Favorable (30 jours)
KHELOUF Hanane	/	01/09/2023	30/09/2023	Université du Québec en Outaouais (UQO), Canada	Favorable (30 jours)

École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)  
Amizour – Bejaia, Algérie. Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16 [contact@estin.dz](mailto:contact@estin.dz)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
École supérieure en Sciences et Technologies de  
l'Informatique et du Numérique

ESTIN



– Participation à une manifestation scientifique (25%)

Nom et Prénom	Grade	Date départ	Date retour	Manifestation Scientifique	Pays	Observation
AZZOUGUEUR Dalila	/	28/04/2023	02/05/2023	2023 IEEE International Conference on Advanced Systems and Emergent Technologies" (IC_ASET'2023)	Tunisie	- Favorable (03 jours) + les frais d'inscription (400 euros) - A compléter par le programme de la conférence

Point n° 2. Intégration des doctorants aux projets PRFU.

a. Présentation

Suite à la note explicative n°224 du 15/03/2023 émanant de la direction de la formation doctorale au sujet de l'intégration des doctorants aux PRFU agréées en 2023, et vue que le CSE a adopté l'intégration des lauréats aux PRFU adossant la formation doctorale lors de la session extraordinaire 02-2023 du 02 mars 2023, les seuls projets PRFU concernés sont les deux projets de : Dr. ELMIR Youssef et Dr. KHANOUCHE Mohamed Essaid, ainsi que le projet de Dr. SALHI Dhai Eddine.

b. Résolutions

Conformément à ladite note le CSE a validé l'intégration des doctorants qui n'ont pas été intégrés dans des projets PRFU, aux projets PRFU qui ne sont pas inclus dans la formation doctorale comme suit :

Doctorant	Projet	Chef de projet
MELCHANE Selestine	Un système de santé intelligent et sécurisé pour la surveillance, la prédiction et la détection des maladies	Dr. ELMIR Youssef
BECHAR Amine		
CHERIF Ahmed Cherif		
CHEKROUNE Ridha	Internet des comportements : Le numérique pour l'influence sur le comportement de la population	Dr. KHANOUCHE Mohamed Essaid
ABBES Anis Chawki		
SLIMANI Nassima		
HAROUN Asma	PRFU : l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine médical (étude de cas : maladies cardiaques et maladies oculaires)	Dr. SALHI Dhai Eddine
MAMMASSE Amine		
MANKOURI Amani		

Point n° 3. Le règlement intérieur.

a. Présentation

Dans le cadre de la préparation du projet de règlement intérieur du conseil scientifique notamment en ce qui concerne les critères de soutenabilité des thèses de doctorat, le conseil scientifique a affirmé la nécessité de fixer ces critères en tenant compte des aspects qualitatif et quantitatif de la production scientifique.

École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)  
Amizour – Bejaia, Algérie. Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16 [contact@estin.dz](mailto:contact@estin.dz)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
École supérieure en Sciences et Technologies de  
l'Informatique et du Numérique

ESTIN

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
المدرسة العليا في علوم و تكنولوجيايات الإعلام  
الآلي و الرقمنة

b. Résolutions

Le conseil scientifique de l'école a retenu les critères de soutenabilité des thèses de doctorat, suivants :

1. La revue doit faire partie de la liste de la catégorie A ou B de la DGRSDT.
2. L'article doit contenir l'affiliation de l'école comme affiliation principale du doctorant.
3. Les revues payantes (Open Access) sont soumises à une expertise.



Point n° 4. Divers.

Conformément à la note n°333 émanant du Secrétariat Général de la tutelle, et après discussion, le conseil scientifique a validé :

- 1- La réservation de deux (02) postes budgétaires pour le recrutement de deux professeurs contractuels Pr AHMED Nacer Mohamed et Pr KHERBACHI Hamid.
- 2- La répartition des postes de grade Maître assistants classe B, selon les filières et les spécialités pour le recrutement sur titre et/ou concours sur titres pour l'année 2023. Dans le tableau ci-dessous :

Etablissement universitaire	Filières selon la priorité	Spécialités demandées	Priorité	Nombre de postes	Objectifs
L'Ecole supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et de Numérique Bejaia (ESTIN)	Informatique	Toutes spécialités	01	16 postes	Assurer les enseignements des matières fondamentales de l'orientation de l'établissement
	Mathématiques	- Analyse - Algèbre et théorie des nombres - Equations aux dérivés partielles	01	08 postes	Assurer les enseignements des mathématiques pour les classes préparatoires
		- probabilités et statistique. -Mathématique fondamentale et cryptographie	02		
		-Recherche opérationnelle	03		
Autres spécialités	04				

École supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique (ESTIN)  
Amizour – Bejaia, Algérie. Tel / Fax: +213(0) 34 82 49 16 [contact@estin.dz](mailto:contact@estin.dz)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique  
École supérieure en Sciences et Technologies de  
l'Informatique et du Numérique

ESTIN

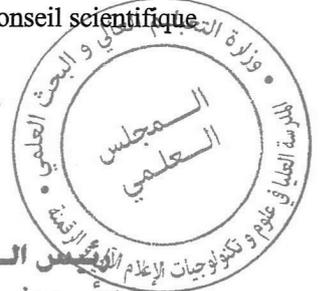
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
المدرسة العليا في علوم و تكنولوجيايات الإعلام  
الآلي و الرقمنة

Electroniques ou Automatique	Toutes spécialités	01	04 postes	Assurer les enseignements des matières méthodologiques de l'électronique
Anglais	Toutes spécialités	01	02 postes	Assurer les enseignements de la langue anglaise
Sciences de gestion	Management	01	01 poste	Assurer les enseignements de l'entrepreneuriat et l'économie
	Autres spécialités	04		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 12h00.

Fait à Amizour le, 22/03/2023.

Le président du conseil scientifique



الأستاذ: طاري عبد الكمال